

Trait d'Union

Journal municipal d'actualités et d'information de la commune de Rothau

RD 1420

la piste cyclable géante

N° 38 – Été 2019

- 3 ■ Édito
Le Tour de France à Rothau
- 4 ■ Les principales décisions du conseil municipal
- 5 ■ Travaux de rénovation de la mairie
Communiqué du Conseil Départemental
- 6 ■ Budget 2019 et Conjug'
- 8 ■ RD 1420 ça roule
- 9 ■ Grenelle des mobilités
- 12 ■ Les pompiers à l'école
- 13 ■ Le mot de la Police Municipale
La sirène entre alerte et sonnerie
- 15 ■ Jardin des Droits de l'Homme -
Anniversaire 2
- 16 ■ Grand débat national
Visite du Camp du Stuthof
- 17 ■ Prévention des fortes chaleurs et
canicule
- 18 ■ On a vu...
- 20 ■ Dans nos écoles
- 26 ■ T'as flair allure
Café-bar de la Rothaine
- 27 ■ État Civil
- 28 ■ La classe 42 - 15e édition
Calendrier des fêtes



Zoom sur le coût de la
salle polyvalente

AFP Le Mesis



Réunion publique et
concours des maisons
fleuries



En couverture: 10 juillet 2019, le Tour de France passe à Rothau

TRAIT D'UNION

Mairie de Rothau
24, Grand'Rue
67570 ROTHAU
www.rothau.fr

• **Directeur de la publication :**
Marc SCHEER

• **Rédactrice en chef :**
Claire BECKER

• **Comité de Rédaction :**
Catherine LE MENER,
Jean-Michel FRÊNE,
Gérard HUG,
Martine KOENIGUER,
Marine NELLAN,

Françoise VERET,
Dominique VITU

• **Photos :**
Claire BECKER,
Jean DUBOIS,
Jean-Michel FRÊNE,
Marc SCHEER

• **Conception et réalisation**
Mairie de Rothau

• Tirage 900 Exemplaires

ISSN 1817-857X

Ces six premiers mois de l'année ont vu la fin des travaux de la mairie, travaux qui nous étaient apparus indispensables car les normes d'accès handicap n'étaient vraiment pas respectées et les dépenses d'énergie conséquentes. Or, si l'écologie est devenue une préoccupation majeure de nos sociétés et ce, à juste titre, il devient urgent pour les municipalités de montrer l'exemple. Baisser l'émission de gaz à effet de serre commence par la diminution des dépenses d'énergie et c'est pourquoi la rénovation BBC de la mairie était importante à nos yeux. Cela s'inscrit d'ailleurs dans un programme de travaux qui vise petit à petit à réduire la facture énergétique des bâtiments communaux. Et puis la mairie reste la maison de tous les habitants de la commune et être accueilli dans des locaux sympathiques et fonctionnels a aussi son importance et on espère que cela sera apprécié !

Quant à la réfection des enrobés sur la RD1420, elle avait déjà été envisagée l'année dernière par les services du département, bien avant que l'on sache que le Tour de France passerait à Rothau. On doit se réjouir, et de ces travaux qui représentent pour le Département une dépense importante, et du passage du Tour de France qui reste un moment privilégié et populaire. Merci à toutes celles et ceux qui se mobiliseront ce jour-là pour que cela soit une belle fête ! C'est aussi un moyen de faire connaître notre commune qui mérite tout autant que d'autres d'être connue et appréciée.

Bel été à vous toutes et tous !

Marc SCHEER

Le tour de France à Rothau

Le passage du Tour de France est toujours un évènement, et à plus d'un titre !

À l'occasion de la venue de la Grande Boucle dans notre belle vallée et plus particulièrement dans notre village, nous vous proposons quelques chiffres.

Ce sont 22 équipes de 8 coureurs, soit 176 compétiteurs qui vont parcourir les 21 étapes pour un total de 3480 kilomètres en 3 semaines de course.

Sur le plan médiatique, une telle épreuve est diffusée dans 190 pays. En France, nous pourrions suivre toutes les étapes en intégralité ? Une première ! Ajoutons que la couverture de l'évènement sera également assurée par 301 titres de presse, 94 chaînes de télévision, 91 agences de presse et 68 radios pour 2000 journalistes et photographes accrédités.

Le Tour, c'est également 250 Gardes Républicains, CRS, Gendarmes qui sont détachés en permanence sur l'intégralité de l'épreuve. Ajoutons à cela 29000 policiers, gendarmes, pompiers déployés au fur et à mesure de l'épreuve. Dans une toute autre proportion mais pour un service au combien important, le Tour

compte 10 médecins, 7 infirmiers (es), 7 ambulances, 1 moto et 2 voitures médicales ainsi qu'un camion de radiologie.

En marge de l'épreuve sportive les services du Département se sont mobilisés pour prendre toute la lumière possible lors de l'étape Saint-Dié-des-Vosges Colmar du mercredi 10 juillet. Outre l'entrée en Terre d'Alsace saluée dès le franchissement du Col de Saales, remarquons la parure du jour du Château du Haut-Koenigsbourg voulu par ces mêmes services et dont les images aériennes ont permis un instant à ce monument visité tous les ans par plus de 540000 visiteurs de rayonner au-delà des frontières.



La caravane est née en 1930. Elle compte aujourd'hui 160 véhicules répartis sur 11 km et défile sous nos yeux en 30 minutes. Elle est composée de plus de 650 personnes qui représentent 31 marques et institutions et qui vont distribuer 15 millions d'objets publicitaires durant les 3 semaines.

LES PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Décembre 2018

- Signature de la convention de financement de la phase réalisation concernant l'aménagement du parking de la gare
- Approbation de l'état de prévision des coupes et travaux en forêt communale pour l'année 2019

Janvier 2019

- Soutien à la Motion présentée par l'Association des Maires de France défendant notamment le rôle des communes dans l'organisation territoriale

Février 2019

- Approbation du compte administratif 2018 pour les résultats suivants:
Budget principal: excédent global de 167908,51 €
Budget eau: excédent global de 184802 €
- Budget forêt: excédent global de 31738,03 €
Budget Rased: excédent global de 1509,71 €
- Approbation du bilan de concertation concernant l'aménagement de la RD1420

Mars 2019

- Fixation du montant des loyers situés au 2e étage à l'école élémentaire
- Approbation du rapport annuel 2018 du service eau
- Approbation du compte de gestion 2018 du percepteur

Avril 2019

- Vote du budget primitif 2019 avec montants prévisionnels suivants:
Budget principal: 911887 € en fonctionnement et 1269769 € en investissement
Budget eau: 136676 € en fonctionnement et 547119 € en investissement
Budget forêt: 75085 € en fonctionnement et 35472 € investissement
Budget Rased: 5350 € en fonctionnement
- Pas d'augmentation des taux des impôts locaux 2019
- Tarif de la part fixe facture eau fixée à 10 € par an
- Fixation du montant des loyers situés au 1er étage à la mairie
- Motion de soutien au service public du Trésor Public à Schirmeck
- Motion d'opposition à la fermeture de 3 classes au collège Haute Bruche à Schirmeck
- Motion de soutien aux personnels de l'Office National des Forêts

Mai 2019

- Avis défavorable concernant le projet Plan de Prévention du Risque Inondations de la Bruche
- Approbation de l'offre de prix concernant l'établissement d'une DECI (défense extérieure contre l'incendie)

Travaux de rénovation de la Mairie

Les travaux de la mairie se sont achevés en cette fin juin, le déménagement les 4 et 5 juillet, et c'est avec impatience que les élus et les salariés de la commune attendaient ce moment...

Cela n'a pas été un chantier facile car lorsqu'on rénove un vieux bâtiment, il y a toujours des surprises qui compliquent la tâche. Néanmoins le résultat semble à la hauteur des espérances et les premiers échos recueillis, notamment lors des élections européennes, sont plutôt favorables. On rappelle que tous les services

de la mairie seront au rez-de-chaussée et que l'entrée se fera à gauche de la cour. Le premier étage sera occupé par trois appartements, un studio, un T3 et un T4, à loyers modérés car réalisés par le dispositif Palulos qui est un financement spécifique pour ce type de réhabilitation.

A noter qu'il s'agit d'une rénovation BBC qui, on l'espère, générera des économies d'énergie substantielles car c'est bien là le but poursuivi par la municipalité, à savoir, participer à la diminution de l'émission des gaz à effets de serre qui est une des grandes mesures environnementales à appliquer dans les années à venir.

A nous les collectivités de montrer l'exemple !



ALSACE



Communiqué du Conseil Départemental

« En attendant le contournement de Rothau et pour améliorer la sécurité des automobilistes et riverains, Frédéric Bierry et les élus départementaux ont décidé de renouveler la couche de roulement sur l'ensemble de la traverse de Rothau (de l'entrée d'agglomération côté Saales à l'entrée côté Schirmeck). Les travaux, estimés à 350 000 €, prévoient également une section hors agglomération jusqu'au niveau du giratoire nord du contournement de Schirmeck (à proximité du tunnel). Ces travaux départementaux nécessitent des travaux complémentaires de mise à niveau des ouvrages dans la chaussée, menés par la commune.

Rothau devrait ainsi garder toute son attractivité »

Budget 2019



Pour l'année 2019, le Conseil Municipal propose les budgets suivant :

Budget primitif général :

911 887 € en dépenses et recettes de fonctionnement

1 269 769 € en dépenses et recettes d'investissement.

Le budget primitif service « eau » :

136 676 € en dépenses et recettes d'exploitation

547 119 € en dépenses et recettes d'investissement.

Le budget primitif du service « forêt » :

75 085 € en dépenses et recettes de fonctionnement

35 472 € en dépenses et recettes d'investissement.

Le budget primitif du service « Rased » :

5 350 € en dépenses et recettes de fonctionnement

0,00 € en dépenses et recettes d'investissement.

Poursuivant les efforts engagés depuis de nombreuses années, le Conseil Municipal, sur proposition du Maire et à la vue de l'état de répartition des taxes directes locales, a décidé de maintenir les taux figurant sur l'état de notification transmis par les services fiscaux soit :

- Taxe d'habitation: 16,06 %
- Taxe foncière (bâti): 12,90 %
- Taxe foncière (non bâti): 53,15 %

Par ailleurs, le Conseil Municipal a décidé de fixer à 10 € par an le montant de la part fixe calculée sur les factures d'eau établies à partir de mai 2019.

Conjug-saison, je jardine, tu jardines, nous aménageons...

Dans le budget 2019, une ligne sera consacrée à l'aménagement du parc communal en lien avec le jardin partagé à côté du presbytère protestant.

Vous aimeriez jardiner mais... vous n'avez pas de jardin... vous ne savez pas jardiner... vous ne voulez pas jardiner seul... Les bénévoles de la Maison de l'Engagement viennent d'inaugurer un jardin partagé au centre de Rothau. Ce jardin est un lieu convivial et de partage qui est ouvert à tous. Il n'est pas nécessaire de savoir jardiner, des bénévoles seront heureux de vous accompagner. Venez les rencontrer pour cultiver une parcelle individuelle ou participer à l'entretien des parcelles collectives.

Le jardin se situe au 6 rue du Château à Rothau où les bénévoles assurent une permanence tous les jeudis de 17 à 19 heures. Pour en savoir plus, contactez Sébastien PAUL 06 81 03 60 21.

Directement en lien avec cette initiative, le Conseil Municipal a décidé de relancer le projet

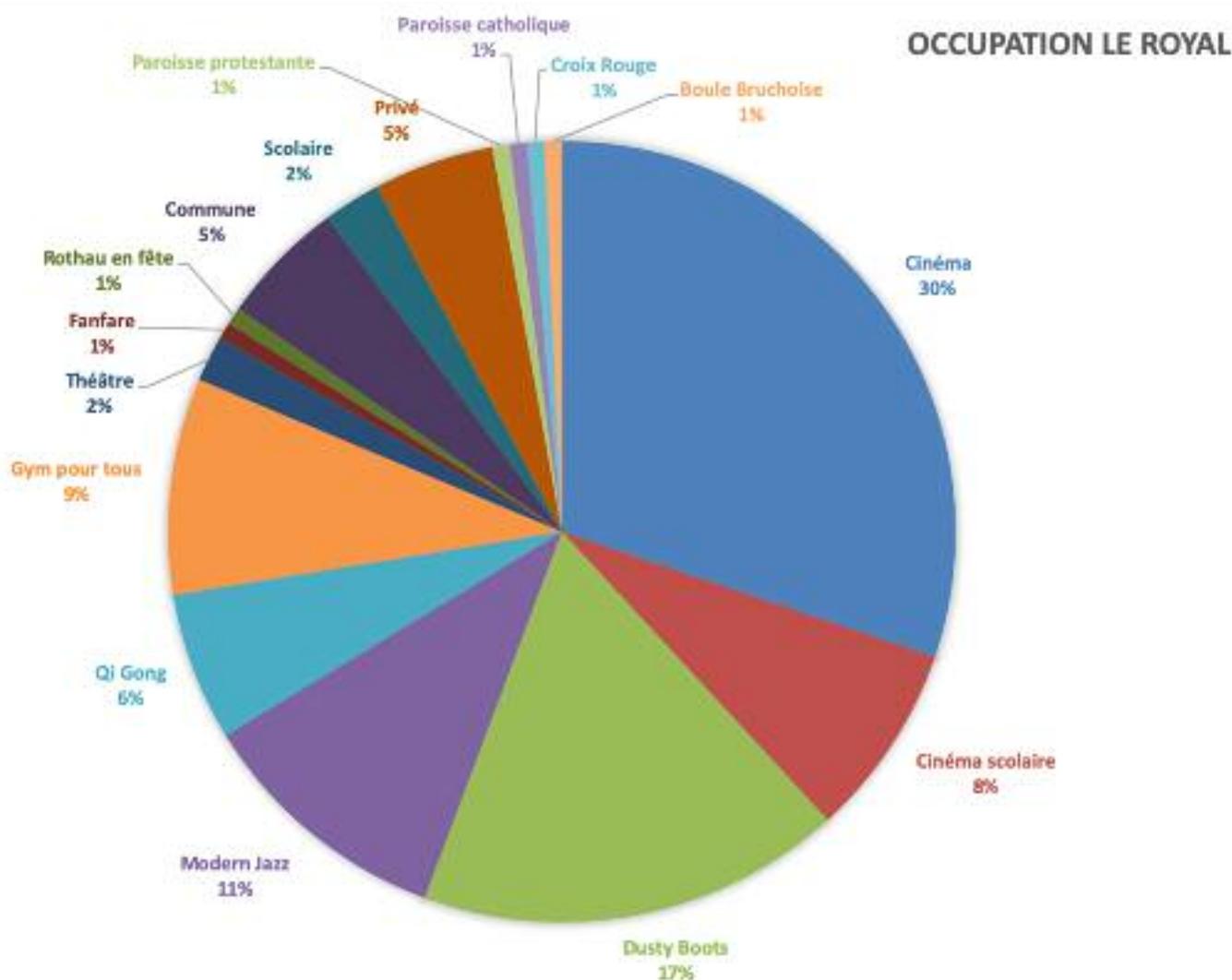
d'aménagement du parc communal jouxtant la propriété Protestante. Il s'agit pour l'heure de supprimer le mur en béton qui la sépare de la place du marché, de terrasser quelque peu, de clôturer là où c'est nécessaire; en tout cas, de faciliter l'accès à cet espace déjà bien utilisé pour les réceptions communales. Le but est d'en faire un lieu d'agrément accessible à tous, tout le temps...



Zoom sur le coût de Salle polyvalente

La commune de Rothau est connue pour ses bonnes dispositions à l'endroit de ses associations.

C'est vrai, c'est un vrai choix de favoriser la vie associative; cela permet de créer du lien, de partager, d'échanger, de vivre ensemble. Du coup, c'est aussi un choix budgétaire. Prenons l'exemple de la salle polyvalente: sur les douze mois de 2018, toutes charges additionnées, celle-ci coûte 64916,10 euros. Nouveauté, cette année, nous vous proposons un zoom sur l'occupation de ce bel équipement. Le graphique reproduit ci-dessous nous montre, en pourcentage, l'emploi fait par les différents utilisateurs.



Et nos écoles ?

Pour l'année 2018, le coût de fonctionnement de l'École maternelle est de 64767,77 euros tandis que celui de l'école élémentaire est de 45535,61 euros.

Dans ces montants sont comprises l'ensemble des dépenses de personnel (ATSEM), de matériel, de maintenance et d'équipements ainsi que les budgets consacrés aux visites, aux sorties, etc.

Pour 2019, des volets ont été installés à l'école élémentaire, juste à temps pour la canicule. Ouf !



RD1420 - ça roule

Décidément au centre de toutes les attentions, la RD 1420 alimente de nombreuses conversations.

N'attendons pas plus longtemps et disons le tout net : Il n'y a pas que cette route dans notre commune, mais celle-ci, du fait de son importance, fait l'objet de nombreuses attentions : réflexion et réflexion, passage du Tour de France et des engins de chantiers, utilisation quotidienne ou touristique, vecteur d'alimentation en eau potable et de transport des eaux usées en sont les utilisations évidentes et les raisons de ces attentions.

Un élément important à prendre en compte est que notre commune est traversée par trois routes départementales dont la charge de l'entretien revient en grande partie au Conseil Départemental. Ce sont ces agents qui planifient les interventions nécessaires. C'est



sur leur proposition que les travaux de réfection de l'enrobé devaient être réalisés en 2018. Les bouches à clé pour l'eau potable, les tampons du réseau d'assainissement et les collecteurs d'eau pluviales, l'entretien des trottoirs et les marquages au sol ainsi que la signalisation restant à la charge de la Commune. Alors, après concertation avec les élus et les services de notre commune, la décision de reporter ceux-ci d'un an a été prise, le temps de réfléchir au financement. Le passage du Tour de France n'a rien à voir avec ce



chantier, sauf qu'il tombe au bon moment pour l'arrivée de l'épreuve par ici et disons-le pour l'image de la commune. Ce ne sont pas les quelques minutes d'attente sur nos quelques deux ou trois kilomètres de traversée qui valoriseront notre territoire mais qu'aurions-nous entendu si les coureurs avaient dû parcourir ce sillon dans l'état qu'il avait voici encore quelques jours. Mais alors que dire des autres rues de notre cité ? Qu'elles ont bien besoin d'être reprises en tout ou partie. Alors petit à petit, en essayant de combiner les chantiers, cela devrait être possible.

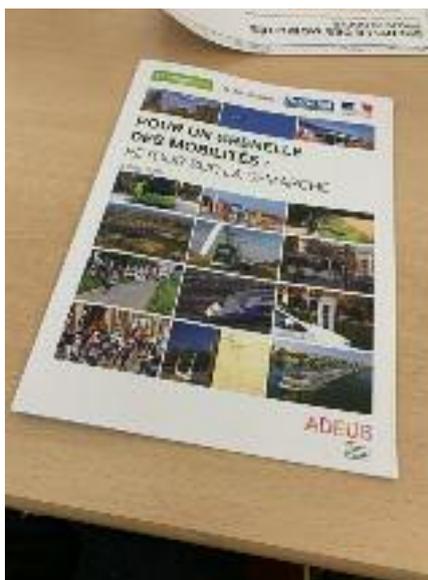
Rappelons à ce sujet que les travaux dans la rue des jardins débuteront dès la fin de l'année scolaire. Ici, le chantier de réfection du réseau d'eau potable sera l'opportunité de la mise en œuvre d'une nouvelle politique de circulation et de stationnement, le tout pour le confort des riverains et pour la sécurité des enfants parfois accompagnés à l'école. Rien de révolutionnaire, mais une série de choix pour rendre la vie, si possible, plus agréable.



Grenelle des mobilités

Le lundi 1er avril 2019, une réunion sur le thème du Grenelle des mobilités s'est tenue à la salle de la Monnaie à Molsheim.

En présence de nombreux conseillers départementaux, mais aussi de représentants de comcoms et d'élus municipaux, un travail en groupe a succédé à différents exposés sur ce thème d'un Grenelle des mobilités. Dans le langage courant, un Grenelle fait référence à une grande réunion publique où l'on met sur la table, sans distinction, tout ce qui se rapporte à un sujet. Cette formule vient des « accords » de Grenelle de mai 1968. A cette période troublée, à l'initiative du gouvernement, les représentants des syndicats de salariés et les représentants du patronat se sont retrouvés pour faire évoluer les conditions de travail et les salaires. Depuis, sur de « grands sujets », l'organisation de « Grenelle » sonne comme un appel à débat ouvert qui se voudrait synonyme d'avancées importantes. À cet égard, le Grenelle de l'Environnement de 2007 a été fondamental dans la mesure où il a inscrit par la loi des engagements principalement pris au sujet du bâtiment et de l'habitat avec, par exemple, la généralisation des normes de basse consommation dans les logements neufs et les bâtiments publics, la mise en place de mesures incitatives pour la rénovation thermique des logements et bâtiments existants et biens d'autres engagements, notamment en matière de transport. En matière d'énergie, ces accords ont favorisé le développement des énergies renouvelables et c'est grâce à eux qu'ont été engagés les études pour la création d'une taxe basée sur la consommation en énergie des biens et services, la fameuse taxe carbone, que les gilets jaunes ont contestée en quelques tours de rond-point. Au chapitre de la santé, l'une des principales avancées de cette réflexion a porté sur l'interdiction à la vente dès 2008 de matériaux de construction et de produits phytosanitaires contenant des substances probablement dangereuses. C'est d'ailleurs directement en lien avec ce point que vos élus se sont engagés dans la démarche Libellules, zéros pesticides. Enfin, la création d'une "trame verte" reliant les espaces naturels, pour permettre à la faune et à la flore de vivre et circuler sur tout le territoire. Cette trame, opposable aux nouveaux projets d'aménagement, était la principale mesure dans le cadre de la biodiversité. Si vous suivez quelque peu l'actualité, vous aurez fait le lien entre différents éléments cités ci-dessus et les chantiers environnants : études de faisabilité de l'aménagement de la traversée de Rothau, lutte autour du GCO, remplacement de



l'éclairage public par des lampes à LED, rénovation des locaux de la Mairie, aménagement du parking de la gare avec des fonctions multimodales qui restent à affiner.

La démarche « Grenelle des mobilités » a été lancée en mars 2018 par le président de la Région Grand Est, le président du Conseil Départemental, le président de l'Eurométropole, le maire de Strasbourg et le secrétaire général de la préfecture du Bas-Rhin avec l'objectif ambitieux de permettre à tous les acteurs du territoire de s'accorder sur les projets à réaliser en partenariat en matière de mobilité dans et autour de la métropole strasbourgeoise.

Dans cet énoncé, les auteurs ont très vite considéré l'aspect transfrontalier comme indissociable. Dès lors, limiter la réflexion à l'Eurométropole ne risquait-elle pas d'irriter le reste du territoire ?

Alors, la suite de la démarche consistait à entendre « les forces vives », usagers, associations, professionnels, acteurs sociaux et économiques de l'ensemble du département pour obtenir une vision globale des

attentes de ces participants pour ensuite déterminer cinq sujets clés qui mériteraient d'être approfondis. Suivraient une phase d'appel à idées puis celle du consensus qui déterminerait quels projets devraient être réellement mis à l'étude avant la dernière phase de décision à la mi 2019. En termes de temps, nous y sommes ! En termes de concertation, il nous semble que l'invitation à partager avec les élus du département hors Eurométropole est apparue tardive à de nombreux participants. « Nous demander de nous prononcer sur l'intérêt du GCO, ou de la liaison LGV Rhin-Rhône ou encore sur les besoins d'amélioration des transports à Strasbourg n'a pas vraiment de sens pour nous élus de la région obernoise » indiquait la Maire

d'une petite commune. « Évidemment que tous les projets représentés sur cette carte sont importants pour les territoires concernés, mais encore faut-il avoir les moyens de les réaliser et là, ce n'est pas gagné » poursuivait un conseiller départemental du même secteur. Un maire de la haute vallée faisait lui valoir « qu'à part proposer du transport à la demande pour permettre aux gens de rejoindre l'axe ferroviaire Saint-Dié - Strasbourg, nous n'avons pas vraiment les moyens de proposer autre chose ».

Finalement, cette large concertation voulue pour éviter d'irriter aura créé une sorte de sentiment d'incompréhension de la part de certains élus de zones lointaines de l'Eurométropole qui pourraient considérer cette rencontre comme un alibi pour entériner des décisions loin de leurs préoccupations quotidiennes.

AFP Le Mesis - Ouverture Paysagère



Le mercredi 30 janvier s'est réuni le bureau de l'Association Foncière Pastorale « Le Mesis » afin de rendre compte des activités et travaux réalisés au cours de l'année écoulée, de valider la partie financière de l'exercice 2018, de débattre et cibler les travaux à réaliser pour l'année 2019 et de préparer l'inauguration du 22 juin.

Afin d'enrichir cette nouvelle prairie de six hectares, à usage pastoral, la décision est prise de planter une dizaine d'arbres fruitiers, venant ainsi étoffer les vieux pommiers, cerisiers et autres, plantés bien des années auparavant.

Les 27 et 28 février, quatre vigoureux retraités, dont le président et le vice-président, armés d'une puissante tarière thermique équipée d'une mèche de 30 cm, sont parvenus à creuser les 11 trous nécessaires pour la plantation des arbres fruitiers.

Le 7 mars, la même équipe va planter 8 pommiers: (Reine de Reinettes, Belle de Boskoop, Melrose, ainsi que quelques variétés anciennes: Ontario, Blenheim, Christkindler). Il faut rajouter à la collection, un mirabellier, un noyer, un tilleul.

Validée également le 30 janvier par le bureau de l'Association, la volonté d'entretenir par une taille régulière les arbres fruitiers de l'AFP. C'est l'Association du Syndicat des Arboriculteurs et Récoltants de La Broque qui est contactée et accepte d'organiser un cours de taille des arbres fruitiers sur place au Mesis.





Le samedi matin 20 avril, sur le site de l'AFP, c'est un petit groupe de passionnés d'arboriculture qui assiste et participe à un cours de taille. En effet, Monsieur Alain Burkhard, président de l'association du Syndicat des arboriculteurs et Récoltants Familiaux, est venu accompagné du secrétaire Monsieur André Girardin, et de Monsieur Patrick Metz, moniteur de la Fédération des producteurs de fruits du Bas-Rhin.

Monsieur Patrick Metz dispense son savoir-faire toute la matinée. Les jeunes arbres plantés sept semaines auparavant sont soigneusement examinés, et si besoin, taillés avec les explications nécessaires. Le principe de base: « Tailler un arbre, c'est lui donner une structure pour que la sève puisse irriguer toutes les branches afin d'obtenir un développement harmonieux et de beaux fruits ». Le moniteur est passionné par son travail, cela se sent; il répond aux nombreuses questions avec enthousiasme et précisions.

En ce qui concerne les anciens fruitiers, trop longtemps étouffés par les broussailles, Patrick Metz se montre rassurant. Il donne aux membres de l'Association Pastorale quelques instructions de taille à réaliser dans les jours qui suivent. Bien sûr, il faudra prendre soin de ces arbres: certains devront être rabattus et taillés régulièrement dans les années à venir. Pour finir la leçon, le groupe participe au rabattage et à la taille d'un vieux cognassier.

Unaniment, c'est une opération à renouveler l'année prochaine.

Place ensuite à quelques semaines de quiétude. La nature semble nous remercier en permettant à tout cet ensemble de se développer harmonieusement. Tout va bien et les locataires des lieux sont ravis de profiter de

ce bel espace.

Restait à inaugurer l'ensemble. Ici, nous trouverons de la place pour de la satisfaction. Pour Michel Masson, président de l'AFP, « celle du travail bien fait ». Pour Marc Scheer « celle d'être à la tête d'une commune qui prend le sujet de l'environnement à coeur ». Pour Frédéric Blerry « celle de partager ce moment agréable dans notre Vallée à laquelle il y a tant à envier ». Pour Laurent Furst « celle de voir la réalité des territoires ». Celle de Pierre Grandadam « de constater que la politique d'ouverture paysagère engagée depuis longtemps en Haute-Bruche continue à faire œuvre pour le bien de tous ». Celle enfin de l'ensemble des participants à la tête desquels Evelyne et Michel Hazemann, agriculteurs partenaires privilégiés de l'opération sans lesquels celle-ci n'aurait pu se réaliser. Merci à eux, à leur engagement quotidien pour une agriculture proche qui contribue ainsi à l'entretien de notre environnement et à notre bien-être. Notons qu'avec la remise en pâture de l'espace, l'accès au cimetière peut désormais se faire par un agréable chemin qui permet d'éviter la RD 1420... Encore elle!



Les pompiers à l'école

L'exercice, organisé dans la plus grande discrétion par la directrice des écoles, a eu lieu à l'école primaire. Pour les besoins du scénario, seules quelques personnes étaient dans la confidence afin que celui-ci soit le plus proche du réel.

Après le déclenchement à 8 h 37 de l'alarme incendie avec un réel fort dégagement de fumée dû à un court-circuit électrique, l'ensemble du personnel enseignant organise l'évacuation du bâtiment, chacun s'occupant de ses élèves.

4 minutes plus tard, alors que tout le monde est rassemblé dans la zone de regroupement, en faisant le point avec ses collègues, la directrice constate qu'un élève et un adulte manquent à l'appel !

A 8 h 57 les Sapeurs-Pompiers se présentent sur les lieux sous le commandement du Lieutenant SCHULLER Nicolas qui prend contact avec la directrice qui l'informe alors des deux absences constatées. Les deux victimes sont visibles à une fenêtre du premier étage. Elles sont alors immédiatement évacuées à l'aide de l'échelle des pompiers. S'en suit une reconnaissance dans tout

le bâtiment qui permet d'évacuer également les deux ouvriers communaux qui travaillaient au deuxième étage ainsi qu'une locataire, indemnes.

L'exercice a pris fin vers 9 h 30 par une première analyse à chaud du déroulement des opérations. Il en ressort différents points positifs, comme la très bonne réactivité des enseignants, le déroulement de l'évacuation réalisée dans un très grand calme, sa rapidité et l'organisation du comptage des élèves et du personnel lui aussi bien organisé.

Aux yeux des services de secours, il reste des points à améliorer. Ils souhaitent notamment que les maîtres remplaçants aient une meilleure connaissance des issues de secours. Ils soulignent le rôle primordial du serre-file qui sort en dernier après avoir « balayé » tous les locaux qui lui sont attribués sans oublier personne. Sur un plan plus technique, il ressort aussi que l'alarme est quasiment inaudible au deuxième étage et que l'accès à la cour est difficile pour les véhicules alors même qu'aucune voiture n'était stationnée devant l'école.

Ce type d'exercice, et surtout les enseignements qui en sont tirés, visent à optimiser les éventuelles interventions des secours. Souhaitons ne jamais avoir réellement à mettre ceux-ci en pratique !



Le mot de la police municipale

Encore un article sur les déjections canines parce que cela reste un fléau !

La Police Municipale a beaucoup de mal à lutter contre le manque de civisme des gens, surtout lorsqu'ils revendiquent leurs droits mais omettent d'appliquer leurs devoirs. Les plaintes affluent de plus en plus à la Mairie. Oui, ramasser les crottes de son chien est un devoir ! Et une obligation.

Que dit la loi - Article R632-1 du Code Pénal :

Hors le cas prévu par l'article R. 635-8, est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 2e classe le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des

emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, y compris en urinant sur la voie publique, si ces faits ne sont pas accomplis par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation. En cas de non-respect de la réglementation, tout propriétaire qui ne ramasse pas les déjections de son animal s'expose à une contravention pouvant aller de 35 € à 450 €.

La Police Municipale ne peut pas être derrière chaque chien pour surveiller si son maître ramasse la crotte qu'il vient de faire. Nous sommes certains que si le chien pouvait le faire il le ferait... Lui !

LA
Solution !



La sirène, entre alerte et sonnerie

Depuis le début de la rénovation de la mairie, vous n'avez plus entendu la sirène du village qui sonne tous les premiers samedis du mois.

Ces travaux ont été l'occasion de mettre aux normes le circuit électrique et de passer à la norme nationale en faisant les essais de sirène non plus le premier samedi, mais le premier mercredi du mois.

Mais pourquoi donc une sirène ?

Pour alerter ! Mais bon nombre d'entre nous ne sait pas exactement ce qu'il faut faire en cas d'alerte réelle et de danger immédiat.

Dans beaucoup de communes, un système d'alerte sonore est opérationnel depuis la Seconde Guerre mondiale. A cette période, la sonnerie était censée prévenir des raids aériens. Aujourd'hui, elle signale des catastrophes naturelles ou industrielles, comme des inondations, des feux de forêt...

En cas de sonnerie d'alerte il faut sortir de sa voiture si l'on est sur la route, se tenir éloigné des fenêtres et colmater les portes si l'on se trouve à son domicile ou au bureau, éteindre ce qui peut l'être (le chauffage, la climatisation, le gaz, l'électricité, l'eau), allumer la radio ou la télévision pour connaître la nature du danger et les éventuelles consignes à suivre, garder ses papiers d'identité avec soi en cas d'évacuation.

Quelle est la différence entre alerte et vraie sonnerie ?

La sirène que l'on entend une fois par mois n'est qu'une sonnerie d'essai. Elle n'est pas celle prévenant d'un danger réel.

Le signal officiel consiste en trois cycles successifs d'une durée de 1 minute et 41 secondes, séparés d'un silence de 5 secondes.

Pourquoi 1 minute et 41 secondes exactement ? Parce qu'à l'époque où le système a été inventé, il fallait 20 secondes à la sirène pour atteindre sa puissance maximale, et 21 secondes pour revenir au silence. Les ingénieurs ont donc décidé arbitrairement qu'elle devait sonner au moins une minute pour être bien entendue. D'où la durée totale d'une minute et 41 secondes.



Réunion publique



Rendez-vous immuable de la vie communale, la réunion publique de ce début 2019 a permis à une assistance plus nombreuse que par le passé de se tenir informée de la vie du village entre projets, dossiers et questions de vie quotidienne.

C'est début février qu'a eu lieu la traditionnelle réunion publique de début d'année. Un diaporama a permis de retracer succinctement les événements et les réalisations de l'année 2018. A noter particulièrement la journée des associations de Rothau qui a permis à tous les bénévoles de ces associations d'échanger et de mieux se connaître. "A l'école, le cirque", en partie financé par la municipalité, a eu beaucoup de succès tant auprès des élèves qu'auprès des parents et grands-

parents lors des 3 séances au Royal. Après les images, le maire et les conseillers municipaux ont informé les habitants des projets 2019 : fin des travaux à la mairie, aménagement complémentaire des places de tri des déchets pour améliorer la propreté, l'avancement des études du futur aménagement de la traversée de Rothau, le début des travaux de la place du marché avec ouverture vers le parc du presbytère protestant. Les questions ont alors été nombreuses concernant la vie quotidienne à Rothau et les élus se sont efforcés de répondre aux interrogations et suggestions des uns et des autres. En marge, les problèmes de la clinique Saint Luc ont aussi été évoqués et le maire a été rassurant, les cliniques de proximité étant à nouveau jugées utiles à la qualité des soins en ruralité.

A la fin de cette sympathique réunion, les prix des maisons fleuries ont été remis pour récompenser tous les efforts faits par les uns et les autres pour embellir leurs maisons et notre cité.



Jardin des Droits de l'Homme - Anniversaire 2



Un article de Trait d'Union d'été avec une photo sous la neige, par ces temps de canicule, voici une illustration rafraîchissante pour éclairer le deuxième anniversaire du Jardin des Droits de l'Homme de Rothau.

Le 30 janvier dernier a eu lieu la célébration du 2e anniversaire du jardin des droits de l'homme, en présence de Madame Kahn, Présidente de l'Association Regards d'Enfants, de Madame Neau-Dufour, Directrice du CERD, de Mesdames les Principales des collèges Frison-Roche de Labroque et Grégoire de Tours de Marlenheim. Les collégiens, par des paroles et des chants, ont surtout voulu évoquer la paix et le respect de l'autre; et c'est bien ce message de tolérance qui doit



sans cesse être rappelé et qui tient le plus à cœur aux anciens du Struthof.

Autre date importante, le 12 février 2019, l'Association Regards d'Enfants a reçu des mains du Premier Ministre Edouard Philippe le 3e prix Ilan Halimi, ceci pour la réalisation du Jardin de la mémoire et des Droits de l'Homme à Rothau. Ceci est une très belle récompense et l'occasion d'entendre parler de Rothau à Matignon !

Le 16 mai a aussi eu lieu une journée au Royal où les écoliers de Rothau et de Marlenheim ainsi que les collégiens de Frison Roche et de Grégoire de Tours se sont réunis pour la confection de la maquette de la cité "idéale " des Droits de l'Homme; maquette qui devrait être exposée au Conseil Départemental. Cette journée a été marquée par la présence de Monsieur Philippe Meyer, vice-président du Conseil Départemental, de Madame Anne-Marie Bazzo, Directrice Académique des Services de l'Education Nationale qui avait auparavant inspecté l'école primaire de Rothau, et de Madame Neau-Dufour.

On voit donc que ce jardin des Droits de l'Homme continue à susciter beaucoup d'intérêt et à être à l'origine de belles initiatives de la part des jeunes et de leurs professeurs. C'est aussi l'occasion de belles rencontres.



14 juillet invitation population

Comme la tradition le veut maintenant depuis quelques années, ce sont les trois communes de La Broque, Schirmeck et Rothau qui se réunissent dans notre village pour célébrer la Fête Nationale du 14 juillet. Vous êtes tous cordialement invités à nous rejoindre pour partager un moment autour de la cérémonie et du verre de l'amitié. Rendez-vous le 14 à 10h30 au monument aux morts.

26 février - Grand débat national

Pour répondre aux demandes du gouvernement, la municipalité avait décidé de participer au grand débat national organisé sur tout le territoire. Si la participation n'a pas été énorme, une vingtaine de personnes se sont réparties en deux ateliers: la transition écologique, la fiscalité et les dépenses publiques.

Sur la transition écologique, tout le monde estimait qu'il fallait revenir à un commerce équitable de proximité en privilégiant les circuits courts et une agriculture raisonnée. Le recyclage des déchets apparaissait aussi comme une priorité. Enfin, la question de la diminution de la consommation d'énergie (chauffage et transports) est fondamentale et les collectivités devront montrer l'exemple!

Pour les finances publiques, il a été proposé une TVA nulle sur les produits de première nécessité et une TVA plus élevée sur les produits de luxe. Autre suggestion, une augmentation des petites retraites, une annulation de la CSG pour les retraités et revoir tous les avantages accordés aux anciens Présidents de la République.

Après la restitution des réflexions de chaque groupe, le débat s'est concentré sur les mesures que devraient prendre les collectivités locales en luttant contre la fermeture de classes ou le départ de certains services publics. Le tout numérique est très critiqué, même si la Commune de Rothau a décidé de mettre une aide à disposition de ses administrés lorsque les travaux de la mairie seront terminés. Cette réunion, si elle n'a pas

attiré la grande foule, a néanmoins permis à certains de s'exprimer, notamment un certain nombre de "gilets jaunes" présents ce soir-là. Peut-être faudra-t-il dans l'avenir multiplier ces débats au sein de la commune pour mieux associer les habitants aux projets de la municipalité.



28 mai - Visite du Camp du Struthof

Ce jour-là, deux bus à étages immatriculés au Luxembourg en train de manœuvrer devant la gare de Rothau avaient de quoi intriguer. De ces deux Bus, sortirent environ cent vingt adolescents, filles et garçons encadrés par cinq ou six adultes. Très rapidement car on entendait du « quickly » partout, un groupe compact se forma alors sur le quai de la gare. Le silence se fit, et un des adultes commença une longue explication en anglais. Ensuite, passage rapide devant la plaque du souvenir. Renseignements pris, il s'agissait d'un groupe d'élèves de différentes nationalités du Lycée International Luxembourgeois, effectuant un voyage de mémoire concernant le camp de concentration nazi du Struthof. Bien évidemment,

pour eux, ce voyage de mémoire ne peut être complet que s'il débute en gare de ROTHAU.



Prévention des fortes chaleurs et canicule

Fortes chaleurs et canicule présentent des risques pour la santé. Coup de chaleur, déshydratation, les risques sont différents selon l'âge et les activités pratiquées. Des risques existent pour la santé lorsque trois conditions sont réunies: il fait très chaud, la température ne descend pas, ou très peu, pendant la nuit, et cette situation dure plusieurs jours.

Canicule, fortes chaleurs: les personnes les plus vulnérables

De par leur âge et/ou leur situation de vie, certaines personnes sont plus exposées aux risques liés aux fortes chaleurs et à la canicule. Ce sont notamment :

- les personnes de plus de 65 ans ;
- les nourrissons et les enfants, notamment les enfants de moins de 4 ans ;
- les personnes alitées ou en fauteuil ;
- les personnes souffrant de maladies chroniques ou aiguës ;
- les personnes prenant certains médicaments pouvant interférer avec l'adaptation de l'organisme à la chaleur (ce qui est indiqué sur leur notice), par exemple des diurétiques ou des neuroleptiques ;
- les personnes en situation de grande précarité, les personnes non conscientes du danger.

Quels sont les risques de santé liés à la canicule et aux fortes chaleurs ?

Chez les personnes âgées, le corps transpire peu et la température du corps a du mal à se maintenir à 37 °C et peut alors augmenter : c'est le coup de chaleur ou hyperthermie. De plus, la sensation de soif tend à s'évaporer avec l'âge, ce qui aggrave le risque de déshydratation.

Chez les enfants, le corps transpire beaucoup pour se maintenir à la bonne température. La perte d'eau est importante et augmente le risque de déshydratation.

Chez les travailleurs manuels et les sportifs, le corps exposé à la chaleur transpire beaucoup pour se maintenir à la bonne température. Il y a un risque élevé de déshydratation et de coup de chaleur.

Que faire en cas de coup de chaleur ?

Chez l'adulte, les symptômes du coup de chaleur sont une agressivité inhabituelle, une peau chaude et rouge,

des nausées et vomissements, des crampes musculaires, de la soif, des maux de tête, voire une perte de connaissance. Chez une personne âgée, il se traduit également par une grande fatigue, des étourdissements, des vertiges ou des troubles de la conscience.

Une personne victime d'un coup de chaleur est en danger de mort : contactez immédiatement les secours en composant le 15 ou le 112. En attendant, il est important de rafraîchir la personne : aspersion d'eau froide, serviettes humides, courants d'air, éventail, ventilateur, etc. On peut également appliquer des poches de glace à la base des membres et sur le cou.

Les conseils

En prévision des épisodes de chaleur, voici un rappel des conseils simples à adopter par tous, mais surtout par les personnes fragiles les plus à risques (personnes âgées de plus de 65 ans, personnes handicapées ou malades à domicile, personnes dépendantes, femmes enceintes...) afin de lutter au mieux contre les conséquences de la chaleur :

- Buvez régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif ;
- Rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps (au moins le visage et les avant bras) plusieurs fois par jour ;
- Mangez en quantité suffisante et ne buvez pas d'alcool ;
- Evitez de sortir aux heures les plus chaudes et passez plusieurs heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque municipale, supermarché, musée...);
- Evitez les efforts physiques ;
- Maintenez votre logement frais (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais) ;
- Pensez à donner régulièrement de vos nouvelles à vos proches et, dès que nécessaire, osez demander de l'aide ;
- Si nécessaire, demandez conseil à votre médecin traitant, tout particulièrement en cas de problème de santé ou de traitement médicamenteux régulier (adaptation de doses par exemple).
- Consultez régulièrement le site de Météo-France pour vous informer.

Si vous connaissez des personnes âgées, handicapées ou fragiles qui sont isolées, incitez-les à s'inscrire sur la liste mise à leur disposition par la mairie afin de recevoir de l'aide de bénévoles, et, pendant une vague de chaleur, prenez de leurs nouvelles régulièrement.

Le Conseil d'école se réunit pour faire le bilan de l'année scolaire écoulée et envisager la rentrée prochaine...



Les pompiers à la maison de retraite plus de peur que de mal...



La deuxième collecte de déchets verts être un nouveau succès.

La Boule Bruchoise briller à ses premiers concours...





La fanfare donner sa traditionnelle aubade du 1^{er} mai pour notre plus grand plaisir...

La fanfare toujours mais celle des plus jeunes ravir les anciens à la maison de retraite...



Une fête de la musique organisée de main de maître par la fanfare...



Une joyeuse équipe ranger le matériel à l'issue de l'inauguration de l'AFP...

Sorties raquettes

Le mardi 22 janvier 2019 les classes de CM1-CM2 de l'école primaire de Rothau ont fait une sortie « raquettes à neige » au Champ du feu.

Tout d'abord, nous nous sommes rendus en bus jusqu'au parking de la Serva.

Puis nous avons appris à mettre les raquettes à neige avec les enseignants et ils nous ont donné les consignes de sécurité (par exemple : faire attention aux skieurs).



Puis nous avons commencé la randonnée sur le parcours piéton. Plus tard, nous avons marché dans de la haute neige en dehors du sentier. Grâce aux raquettes, nous nous sommes moins enfoncés dans la neige.



Pendant la promenade, nous avons pu observer des empreintes d'animaux dans la neige (renard, lièvre, sanglier, etc.). Le maître nous a expliqué qu'en altitude, les arbres pouvaient être penchés à cause du vent. Nous avons également observé une zone humide.

Nous nous sommes aussi bien amusés dans un champ de neige. Lancer des boules, sauter dans la haute neige, c'était vraiment génial.

Ensuite, nous avons longé la lisière de la forêt pour revenir au bus. Ce n'était pas facile car nous avons dû enjamber des petits ruisseaux près des pistes de ski.

A notre retour, nous étions un peu fatigués et mouillés, mais nous nous sommes bien amusés.

Lundi 28 janvier 2019, nous sommes à nouveau partis de l'école pour faire une randonnée avec les raquettes au Champ du feu. Cette fois-ci, les CE2 sont venus avec nous.

Mais tout ne s'est pas passé comme prévu... Comme il y avait beaucoup de neige sur la route, le bus n'a pas pu monter jusqu'au parking de la Serva. Il nous a donc déposés à Waldersbach. Il y avait beaucoup de neige, mais heureusement, nous avons les raquettes. Nous avons donc réussi à nous promener dans le village et puis dans les pâturages.



Vivement l'hiver prochain pour que l'on puisse recommencer !

Les Bambins de la Vallée

Du nouveau dans notre commune ! Début septembre, nous verrons l'ouverture d'une micro-crèche dans les locaux actuels de la Mairie temporaires, soit les anciens locaux du périscolaire en face de l'école maternelle rue de Schirmeck. Ce nouvel établissement accueillera des enfants de 10 semaines à 6 ans dans un cadre chaleureux et ludique. Toute l'équipe attend ces enfants avec impatience. Plus d'infos : Les Bambins de la Vallée 16 rue de Schirmeck à Rothau.

Au Mémorial de Schirmeck pour ne pas oublier

Le 23 avril 2019, les classes de CM1 et CM2 de Rothau sont allées au Mémorial en compagnie de leur professeur d'histoire pour se rappeler des personnes qui se sont sacrifiées pour retrouver leur liberté durant la Seconde Guerre Mondiale.

Tout d'abord, notre guide nous a emmené dans une grande salle avec des centaines de portraits d'hommes et de femmes ayant vécu entre 1871 et 1945. Elle nous a raconté l'histoire de Jean âgé de 8 ans en 1939.

Ensuite, dans une petite salle, nous avons vu un portrait du Führer Adolf Hitler et surtout entendu sa voix glaçante, agressive et menaçante.

Nous sommes arrivés dans la reconstitution d'un wagon ayant servi à l'évacuation des populations alsaciennes et mosellanes dans le sud-ouest de la France : les bancs étaient en bois et inconfortables, les wagons surchargés

pour un voyage de 2 à 3 jours avec très peu d'arrêts.

La visite s'est poursuivie par un fort de la ligne Maginot : des rails au sol une petite pièce avec des lits superposés. Nous avons suivi un couloir avec le nom des rues germanisées, couloir menant vers une façade d'un bâtiment inclinée en direction du visiteur. Ayant franchi l'entrée, nous avons découvert quatre bureaux de l'administration nazie dont le but était la mise au pas de la population annexée. Les opposants étaient envoyés au camp de redressement de Schirmeck ou au camp du Struthof.

Le parcours s'est poursuivi par une passerelle surplombant des ruines après bombardements et s'est terminé par un espace dédié à la construction européenne.

La visite de ce Mémorial est importante pour comprendre ce que fut l'annexion de l'Alsace-Moselle durant la période nazie et pour ne pas oublier car les survivants pouvant encore témoigner sont très peu nombreux.



Le vélo à l'école

Cette année, les classes de CM1/CM2 de l'école Gustave Steinheil de Rothau ont participé à « un grand projet vélo ».

En effet, depuis la rentrée du mois de septembre, nous nous sommes préparés avec le maître pour pouvoir utiliser le vélo comme moyen de déplacement.

En début d'année, nous avons d'abord appris les règles afin que l'on puisse se déplacer en toute sécurité. Nous avons également fait des parcours de vélo dans la cour de récréation pour nous entraîner à freiner, indiquer un changement de direction, rouler en équilibre, etc.

Puis nous avons fait notre première sortie sur la piste cyclable. Nous sommes allés au Floessplatz pour faire des ateliers dans la forêt autour de la nature. Ce fut une belle expérience, même si nous étions un peu fatigués à notre retour (nous avons fait 35 km).



Le mardi 14 mai, nous avons passé notre permis vélo. Il y avait une épreuve théorique avec le maître et une épreuve pratique dans la cour de récréation avec Monsieur Vitu le policier municipal.

Par ailleurs, les gendarmes sont aussi venus à l'école pour nous faire un complément de formation.

Du 3 au 16 juin 2019, nous participerons au Défi « à l'école j'y vais à vélo ». Le défi consiste à comptabiliser le nombre de participants, le nombre de jours pédalés et les kilomètres parcourus à vélo par les usagers de l'école.

Pour préparer ce défi, nous sommes allés dans le village pour étudier les parcours de chaque élève. Nous sommes maintenant prêts pour venir en toute sécurité à l'école.

Pour finir, nous terminerons l'année scolaire par une sortie au Pumptrack à Muhlbach : à vélo bien entendu...

Ouverture d'une ULIS

A la prochaine rentrée scolaire de septembre, une nouvelle classe va ouvrir à Rothau.

Il s'agit d'une classe ULIS (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire) pouvant accueillir jusqu'à douze enfants de Rothau mais aussi des villages voisins et qui présentent des handicaps que ce soient des troubles du langage ou des apprentissages ou encore des troubles du développement (par ex. autisme) ou des troubles de l'audition ou des fonctions visuelles.

Ces enfants seront pris en charge par un professeur spécialisé mais pourront pour certaines activités rejoindre les autres classes. Quant à la pause méridienne, lorsqu'ils n'habitent pas sur place ils iront manger à l'Esat comme cela se passait pour le périscolaire et seront accompagnés par deux personnes recrutées par la Comcom. A noter que s'il reste des places pour le repas de midi, des enfants n'appartenant pas à cette classe Ulis pourront être pris en charge mais les modalités restent encore à définir.

Autre bonne nouvelle, alors que les effectifs pour l'année 2019/2020 autorisaient une fermeture de classe, l'Inspection d'Académie a décidé de maintenir cette classe ce qui aura comme conséquence un CP avec treize enfants seulement ce qui permettra un enseignement bien adapté à chaque élève.

Citoyens de demain !

Le mardi 21 mai, 4 élèves de CM2 se sont rendus au Conseil Départemental du Bas-Rhin à Strasbourg avec des collégiens de La Broque.

Cette sortie a clôturé un projet sur le thème de la laïcité et de la citoyenneté.

En effet, durant plusieurs semaines, les élèves de CM1 et CM2 ont travaillé en partenariat avec les collégiens, dont l'aboutissement a été la construction d'une magnifique maquette de la « cité idéale des droits de l'Homme ».

« C'était très bien, et on a fait de nombreuses activités. », se souvient Maëlys N.

Quatre autres collèves étaient présents :

« Toutes les maquettes étaient trop belles, mais la plus jolie était la nôtre », conclut très objectivement Louann.



Ecole maternelle - projet cirque

Durant la semaine du 21 au 25 janvier 2019, les élèves de l'école maternelle ont bénéficié d'un projet cirque. Ce projet a pu se concrétiser grâce à Monsieur Michel Muller de la Compagnie de l'Atelier du Petit Clown.



Un grand merci à lui pour ses belles propositions et son savoir-faire !

Voici un florilège des impressions des enfants à l'issue de cette semaine.

On est allé aux toilettes et quand on est sorti, il y avait une grosse boule rouge accrochée près de notre classe. On s'est dit que c'était un « feu rouge » comme pour les voitures et que peut-être on n'avait pas le droit de sortir de la classe???

Un drôle de facteur est venu nous apporter une enveloppe avec un CD de musiques de cirque qui donnaient envie d'applaudir et de rire.

En sortant de la classe, on a découvert une chemise et un pantalon de clown accrochés par un cintre au plafond, un chapeau de clown collé au plafond et une massue rouge devant une porte.

Il y avait des traces de chaussures et de pieds nus en couleur par terre, sur les vitres et les portes.

Dans la cour, il y avait un monocycle de clown. Il était attaché par une corde.

En rentrant de récréation, il y avait un énorme bazar dans nos classes.

Et en plus, une valise avec plein de drôles de choses dedans.

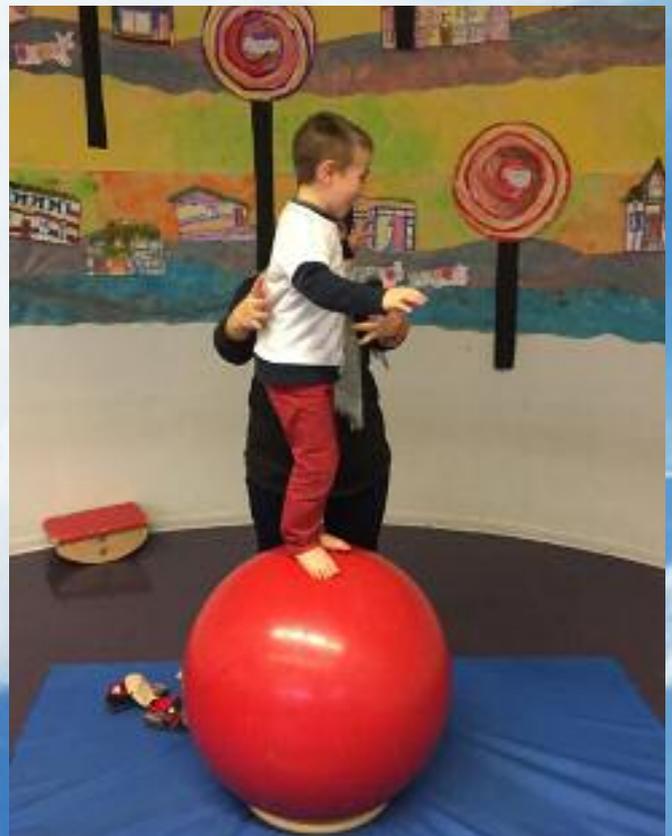
Dans un nez rouge, Selena a trouvé une lettre: « Voulez-vous découvrir le mystère? Alors demain à 10 heures pile, vous attendrez sagement dans vos classes et quand vous entendrez le signal du tambour, vous suivrez le fil rouge. »



On a entendu le tambour. Il fallait suivre les fils rouges jusque dans la salle de jeux.

Là, les élèves ont découvert Monsieur Bigoudi, un clown au chômage qui leur a fait découvrir les ficelles du métier de clown...

Jeudi et vendredi, les apprentis circassiens ont suivis plusieurs ateliers concernant les arts du cirque afin de préparer le spectacle du vendredi soir au « Royal ».





Depuis quelques mois Cécile vous propose de prendre soin de vos chiens et chats.

S'il devait y avoir une arche de Noé à Rothau elle serait certainement installée au 47 rue de Schirmeck derrière le panneau "Toilettage", à droite en bordure de la RD 1420 à mi-chemin entre la sortie du village et le rond-point du tunnel.

Depuis toujours, Cécile d'un contact facile avec les animaux et leurs maîtres, a su qu'un jour ou l'autre elle proposerait ses services pour prendre soin des chiens et des chats, des plus petits aux plus gros, des plus sages aux plus "joueurs". Sa sensibilité au bien-être de nos compagnons à quatre pattes passe aussi par une approche originale. Elle peut vous recevoir au salon de toilettage, idéalement situé dans un cadre de verdure, mais elle se déplace aussi beaucoup à domicile pour s'adapter aux



demandes de ses clients. Dans les deux cas, la carte de fidélité donne accès aux mêmes privilèges mais l'environnement familial convivial du salon lui permet de s'occuper aussi des sujets qui n'ont pas toujours de bons souvenirs de leur dernier passage chez le toilettEUR.

Elle vous accueille depuis plus d'un an maintenant du lundi au samedi en adaptant ses horaires pour répondre au mieux aux attentes et aux contraintes de chacun, quel que soit le nombre de "pattes". Elle complète son offre de soins par une gamme de produits, et d'accessoires comme des brosses adaptées, des shampoings ou encore des colliers anti-puces aux huiles essentielles par

exemple. Ajoutons que Cécile aime prendre le temps nécessaire pour réaliser un toilettage de qualité et sans stress inutile et qu'elle consacre une partie de son temps libre à du bénévolat à la SPA.

Café Bar de la Rothaine

Tout le monde connaît ce véritable phare du commerce local au cœur du village.

N'hésitons pas à parler de phare car le rayonnement de l'établissement dépasse les limites communales. La récente inauguration du lieu modernisé et qui aura rassemblé presque 300 personnes a été l'occasion pour la famille Schneider de remercier sa fidèle clientèle et de réaffirmer son attachement à la Commune. Ils ont racheté la "carotte" en 2000 et ont déménagé sur le site actuel en 2010. "Je n'ai pas de regret, mais nous aurions dû faire l'investissement plus tôt. Il faut que cela reste un plaisir et c'est toujours le cas et depuis la modernisation de nos installations nous recevons la visite d'une nouvelle clientèle... les choses évoluent, les gens aussi, mais nous sommes au cœur d'un village dynamique" explique Jean-Luc. L'équipe de 8 personnes est à pied d'œuvre 7 jours sur 7 avec le sourire, une indéfectible vision optimiste et un esprit constructif. La mise en place de la terrasse, la future mise en valeur des espaces et la prochaine arrivée d'une machine à glace à l'italienne sont autant d'investissements pour embellir le lieu et mettre tout le monde dans les meilleures dispositions. Le samedi matin, si le temps est au beau fixe, la fréquentation de l'établissement bénéficie du passage au marché. Selon Jean-Luc, " le



véritable atout de cet emplacement et d'une manière plus générale du commerce du centre de Rothau est la possibilité de stationner au plus proche des commerces. De même le projet d'aménagement des abords de la gare va accélérer l'intérêt des gens pour Rothau et nos enseignes en bénéficieront".

Si l'établissement est un espace de rencontres et d'échanges, il revêt aussi un caractère plus inattendu : en proposant les comptes "Nickel", services bancaires distribués par les buralistes, il permet à certains d'entre nous que la précarité épée de rester dans la course. Une aide qui peut être la bienvenue dans certaines situations et qui est introuvable ailleurs. Un peu comme un phare dans la tempête...

Naissances



Louna ATTARD BAIER	17 janvier
Valentin BETSCH	30 mars
Mélie CONRADO	25 avril
Lorenzo KEHRMANN	1 juin

Mariages



BOURRA Abdennacer et ELYACOUTI Bahija	18 avril
Jérémy WENDLING et Léa KLEIN	29 juin

Noces d'or



Roland et Michèle ROCHEL	3 avril
Roger et Marie-Louise FRANZOI	18 avril
Pierre et Edith HUTT	2 mai



Noces de diamant



Paul et Andrée ROUSSELOT	28 avril
Raymond et Huguette KOHLER	30 mai



Grands Anniversaires



Paulette LALLEMAND	90 ans
Berthe KERN	90 ans
Charles HISLER	92 ans
Sara HISLER	94 ans
Sophie HAUS	99 ans
Juliette FLUCK	97 ans
Marta Erika MAQUEDA	98 ans
Charles LENTZ	91 ans
Cécile MULLER	93 ans
Renée FRITSCH	94 ans
Colette JANEL	91 ans
Madeleine DIDIER	92 ans
Jeanne GRISNAUX	90 ans
Marie-Rose SANCHEZ	97 ans
Lucienne LUCIAN	91 ans
Marcelle MOREL	91 ans
Robert KOST	92 ans
Alice MATHIEU	93 ans
Raymond GRISNAUX	90 ans
Alice BERNARD	90 ans

Nos peines



Sylvain FOND	86 ans	Marie-Pierre DÉRO ép MUGLER	63 ans
Robert EPP	86 ans	Germaine HADJADJ ép LOISON	105 ans
Jean-Pierre MARCHAL	68 ans	Alfred Paul SCHNEIDER	86 ans
Victor MANGIN	91 ans	Agostino FRANCESCONI	95 ans
Denise Thérèse KLEIN ve BRIOT	83 ans	Mathilde ZIMMER ép GROSHENS	88 ans
Marie Joséphine DEDINGER ve CUNY	96 ans	Marie Yvonne SUBLON ép BOLLE	92 ans
Colette Eugénie BERNARD ép JACQUEL	79 ans	Georges GRIES	87 ans

La classe 42 - 15^e édition

Ils sont nés pendant la guerre, certains se connaissent depuis la « salle d'asile » qu'on appelle aujourd'hui l'école maternelle. Ils ont vécu leur jeunesse à l'abri de l'Usine Steinheil Dieterlen.

Depuis 15 ans, ils se retrouvent chaque année, pour un déjeuner, agrémenté de chansons, et surtout pour le plaisir de partager les expressions d'autrefois, typiques de Rothau, qu'utilisaient leurs parents, le tout avec l'accent et les costumes, s'il vous plaît.

Ils viennent de Colmar, d'Obernai, d'Ottrott, de Nancy, de Marlenheim, de Lutzelhouse, et bien sûr de Rothau et ses environs. Le 2 mai, ils étaient 31 à célébrer leurs « septante sept » ans comme ils disent !

Rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine.



CALENDRIER

DES MANIFESTATIONS 2019

Juillet

- le 10 – Passage du Tour de France
- le 12 – Récré des aînés
- le 14 – Fête nationale

Août

- le 15 – Brocante de Rothau en Fête

Septembre

- le 7 – Rencontre inter-fanfares
- le 15 – Belote de la Paroisse Catholique
- le 20 – Récré des aînés

Octobre

- le 5 – Belote de la Paroisse Protestante
- le 12 – Soirée familiale de la Croix Rouge
- le 18 – Récré des aînés
- le 26 – Inauguration de la fête foraine

Novembre

- le 9 – Soirée bavaroise de Rothau en Fête
- le 11 – Commémoration du 11 novembre
- le 15 – Récré des aînés
- le 23 – Sainte Cécile - Fanfare de Rothau
- le 30 – Vente de Noël de la Paroisse Protestante

Décembre

- le 8 – Fête des séniors
- le 13 – Récré des aînés
- le 14 – Concert de Noël de la Fanfare

